

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR NATIONAL DE PROJET

Titre du poste : Coordonnateur National Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE)
Institution requérante : Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement / Niger

Lieu d'affectation : Niamey

Durée : Un an renouvelable

HISTORIQUE

Les trois parcs W, Arly et Pendjari se rassemblent dans un site d'une très grande importance pour la biodiversité en Afrique de l'Ouest. Cette biodiversité d'importance mondiale présente dans cette zone est menacée par divers facteurs notamment les empiètements agricoles, le braconnage, les transhumances et les feux de brousse non contrôlés, l'envasement et les pollutions de surface, les changements et variabilités climatiques etc.

De 2001 à 2008, la Commission européenne a financé, pour un montant de 24 millions d'euros, un premier Programme de Conservation et utilisation rationnelle des aires protégées contiguës du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et de leurs zones d'influence (REG/612/001), nommé Programme régional Parc W / ECOPAS/W pour marquer l'importance des accords interétatiques sur les aires protégées du Parc W et tenir compte des interventions d'autres partenaires.

Un nouveau programme doit donc démarrer en 2011, pour une durée de 5 ans. Ce programme successeur de l'ECOPAS se nomme : "Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (P.A.P.E) et concerne les parcs nationaux du W, d'Arly et de la Pendjari (complexe WAP) ainsi que les aires protégées adjacentes et leurs zones périphériques contiguës au Bénin, au Burkina Faso et au Niger.

L'ordonnateur régional en est l'UEMOA pour le compte des pays bénéficiaires et l'UEMOA assure la supervision générale des 3 composantes du programme PAPE.

Le PAPE doit initier une réelle dynamique régionale, et axe ses interventions, dans un premier temps, sur le complexe W-Arly-Pendjari, soit à l'échelle de 3 pays : le Bénin, le Burkina Faso et le Niger.

Le programme PAPE est financé par le FED (Union européenne), l'UEMOA, les pays bénéficiaires ainsi que par le PNUD. L'objectif global du programme est de contribuer à la conservation de la biodiversité et des services éco systémiques pour un développement durable en Afrique de l'Ouest. L'objectif spécifique est de renforcer durablement la conservation efficace des écosystèmes du complexe WAP (W, Pendjari, Arly) dans une perspective régionale avec une optimisation des bénéfices pour la population riveraine. Cet objectif spécifique sera poursuivi à travers les composantes/résultats suivants :

R1. : Le cadre institutionnel régional de la conservation des aires protégées est renforcé pour une gestion concertée et harmonisée des aires protégées du complexe WAP.

R2. : La gestion coordonnée des aires protégées du complexe WAP et de leurs ressources animales et végétales est plus efficace et viable au niveau des institutions nationales. (Composante 2 : PNUD - interventions dans les aires protégées).

R3. : Les pressions négatives exercées par les populations sont atténuées, avec un bilan coûts-bénéfices favorable à celles-ci.

La mise en œuvre de la composante 2 du programme est placée sous la responsabilité du PNUD, à travers les bureaux pays du Burkina Faso (chef de file), du Bénin et du Niger, qui le fera avec les institutions nationales en charge de la gestion des aires protégées des trois pays :

- le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) pour le Bénin ;
- la Direction Générale de la Conservation de la Nature (DGCN) en collaboration avec l'Office Nationale des Aires Protégées (OFINAP) pour le Burkina Faso ;
- la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGEEF) et la Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées (DFCAP) pour le Niger.

La phase 1 de ce programme sera mise en œuvre pour une durée de 30 mois, avec possibilité d'extension à un total de 5 ans en fonction des résultats de la 1^{ère} phase du programme.

En vue de la mise en œuvre de ce programme au Niger, il est prévu le recrutement d'un Coordonnateur National pour une durée **d'un an renouvelable** avec possibilité d'une extension à un total de 5 ans, au regard de l'évaluation des performances du coordonnateur. (1).

TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Directeur Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGE/EF) et sous la supervision du Directeur de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées (DFCAP), le Coordonnateur National du PAPE sera chargé de la gestion technique, financière et administrative du programme. A ce titre, il devra, en étroite collaboration avec le bureau pays du PNUD et l'Assistant Technique en charge de la gestion des aires protégées basé à Niamey, s'acquitter des tâches spécifiques ci-après :

- Superviser la planification des activités et l'élaboration des plans de travail annuel (PTA), et assurer la supervision de la mise en œuvre du PAPE en étroite collaboration avec la coordination nationale du projet WAP/FEM.
- Assurer la bonne exécution des activités du programme en parfaite synergie avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Assurer le recrutement, la supervision et la coordination des études / travaux / investissements des différents prestataires pour la mise en œuvre du programme avec des directives claires pour renforcer l'efficacité des activités du programme, ses approches et stratégies sur le terrain.
- Assurer une bonne synergie entre les activités du PAPE et celles des partenaires et les autres intervenants dans la zone d'intervention du programme.
- Assurer la préparation et la bonne tenue des réunions des différents organes de pilotage, de gestion et de suivi du programme au niveau national et local.
- Participer à la préparation et la bonne tenue des réunions des différents organes de pilotage, de gestion et de suivi du programme au niveau régional.
- Veiller à l'élaboration et à la transmission régulière des différents rapports techniques et financiers périodiques (trimestriels et annuels) aux différents structures de supervision (DGEEF/DFCAP, PNUD, UEMOA, Union Européenne).
- Assurer la préparation et la bonne conduite des missions de supervision, des évaluations et des audits du programme, en relation avec les institutions concernées.
- Veiller à l'application des recommandations issues des missions de supervision, des audits et de la revue à mi-parcours du programme.
- Faciliter l'application de l'accord de gestion concertée entre les trois parcs RBT/W.
- Assurer le suivi et la bonne cohérence des activités mises en œuvre dans les deux parcs et leurs périphéries, ainsi que de la complémentarité avec les activités du résultat R3 (ONG et acteurs en périphéries), vers l'objectif commun d'une réduction des pressions et des conflits en collaboration avec les administrations des AP et les autorités locales.
- Appuyer les conservateurs des trois parcs pour l'organisation et la tenue des réunions trimestrielles conjointes de planification (comité de gestion du parc W + Arly/Pendjari).
- Assurer une bonne coordination des activités sur le terrain avec ses homologues du Bénin et du Burkina Faso.
- Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de formation et de renforcement des capacités des équipes des trois W + Arly/Pendjari.
- Assurer une bonne circulation de l'information au sein de la structure du programme et en direction des institutions/acteurs concernés.
- Assurer la bonne gestion administrative et financière du programme selon les modalités / procédures d'exécution du PNUD.
- Veiller à la capitalisation et à la diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité et des aires protégées ;
- Assurer la liaison avec le gouvernement et les donateurs en ce qui concerne le programme et l'ensemble du processus de gestion durable des ressources naturelles et de protection de biodiversité au Niger.
- Proposer des mesures visant la bonne gestion des AP (ex investissement, augmentation des recettes, gestion comptable etc.).
- Assurer l'exécution de toutes tâches de coordination des activités qui lui seront confiées dans le cadre de la mise en œuvre du PAPE pour la consolidation du processus de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté au Niger.

PROFIL REQUIS

- Etre de nationalité Nigérienne;

- Etre titulaire au moins d'un Diplôme d'Ingénieur des Eaux et Forêts, d'Ingénieur Agronome ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 15 ans dont, au moins, dix (10) ans dans le domaine de la gestion de la faune et des Aires Protégées;
- Avoir des compétences en matière de formulation, de planification de projets et de gestion de projet;
- Avoir une bonne expérience des mécanismes de gestion axée sur les résultats ;
- Avoir une bonne pratique des approches et principes des initiatives de gestion durable des ressources naturelles ;
- Avoir;
- Avoir une bonne expérience en plaidoyer et des facultés de communication, de prévention et de gestion des conflits ;
- Etre physiquement apte à supporter des conditions de travail sous pression et des séjours prolongés sur le terrain ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une maîtrise complète du français ;
- Etre disponible immédiatement
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes et procédures du PNUD et une bonne pratique de l'anglais seraient des atouts.
-

COMPOSITION DU DOSSIER

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGE/EF);
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) court et précis, mettant en évidence les qualifications exigées pour le poste;
- Une copie certifiée conforme des diplômes et attestations ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de nationalité nigérienne;
- Un casier judiciaire de moins de trois mois (à compléter après sélection);

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis.

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé à la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGE/EF) du MHE sise au Camp Amoul Kinni (Route de Goudel), BP 721 Niamey, tél 20 73 40 69 au plus tard le 15 février 2012 à 17 heures, avec la mention « Avis de recrutement d'un Coordonnateur national PAPE ».